

TOGRAM INVESTISSEMENT SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 mars 2022 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte SSP du 21/02/2022 à VENASQUE, il a été constitué une **SAS** présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TOGRAM INVESTISSEMENT

SIEGE SOCIAL : 83 C impasse des Cerisiers - 84210 VENASQUE

Durée : 99 ans

OBJET : La gestion d'un portefeuille de participations, en prenant part activement à la conduite de la politique de ses filiales et à l'animation du groupe qu'elle contrôle. La réalisation, au profit de sociétés du groupe, le cas échéant et à titre purement interne, de services spécifiques, administratifs, juridiques, financiers et immobiliers. La gestion de valeurs mobilières, la réalisation de placements financiers à court, moyen et long terme, la gestion de trésorerie pour son compte et celui du groupe. L'octroi de prêts ou d'avances en compte courant à des sociétés ayant avec la société des liens de capital, directs ou indirects. L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente, la revente, l'échange de tous biens meubles et immeubles, de terrains, de fonds de commerce, d'actions ou parts de sociétés immobilières, et objets mobiliers ainsi que leur aliénation par voie d'échange ou de vente, en totalité ou par parties. La location de logements meublés seule ou avec prestations hôtelières ou para hôtelières directement ou par voie de mandataire. L'activité de marchand de biens, de lotisseur, de construction et de rénovation de tous immeubles, en vue de leur revente ou de leur location en totalité ou par fractions. La prise de participations dans toutes entreprises commerciales, artisanales, industrielles ou prestataires de services, et dans toutes sociétés civiles. La réalisation de toutes prestations



Ecrit par Echo du Mardi le 4 mars 2022

d'assistance stratégique, technique, financière, administrative ou commerciale, d'apport d'affaires. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou d'établissement, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Capital : 10.000 €

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Romain POUTRE, 83 C Impasse des Cerisiers 84210 VENASQUE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

POUR AVIS

Le Président

3953127

Publié le 04/03/2022